



ACES R485 - Gerbeurs accompagnants - Autorisation de conduite

OBJECTIF DE LA FORMATION: ACES R485 - Gerbeurs accompagnants - Autorisation de conduite - Etre capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de l'engin concerné tant sur le plan théorique que pratique.

RÉSULTATS ATTENDUS :

Formation préalable à l'autorisation de conduite ACES R485 Gerbeur - Etre capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction des conducteurs d'engin tant sur le plan théorique que pratique.

ENCADREMENT FORMATEUR :

Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.) Examinateurs certifiés et ou testeurs CACES® par Bureau Veritas Certification Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par des organismes extérieurs et nos moyens internes

PUBLIC VISÉ :

Tout salarié ou dirigeant débutants ou expérimentés de l'engin de la catégorie demandée, déclarés aptes après la visite médicale du travail.

PRÉ REQUIS :

Initial : Être âgé de 18 ans minimum Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation de l'engin concerné. Maîtriser le français (oral et écrit) Maîtrise des 4 opérations mathématiques de bases. Recyclage : Disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité.

SUIVI - ÉVALUATIONS :

Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation Avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite en application de l'article R 233-13-19 du Code du travail et conformément à la recommandation en question Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R482 de la CNAM) ou équivalent. Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

ACCESSIBILITÉ :

Personne en Situation d'Handicap Bienvenue. Un accompagnement spécifique peut être engagé. Notre référent handicap est à votre disposition au numéro indiqué dans nos coordonnées.

CONTENU DE LA FORMATION :

Règlementation transpalettes

- Règlementation
- Devoirs et responsabilités du conducteur
- Evolutions technologiques
- Prévention des risques
- Conduite, technologie, vérification et entretien des chariots
- Plaques de charges des chariots
- Règles de conduite et de sécurité
- Vérifications des connaissances de base du code de la route

Les différents transpalettes et entretien

- Technologie des gerbeurs accompagnants.
- Conditions de stabilité.
- Capacités nominales
- Les caractéristiques des transpalettes & gerbeurs
- Les équipements (Roues, Vérin, Batteries)
- Cadre de mise en œuvre en site, en zone de stockage, aux quais de transports, à l'intérieur des véhicules
- Vérifications d'usage et entretien à l'occasion de la prise et la fin de poste.
- Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de pouvoir les signaler
- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort

Utilisation des transpalettes

- Analyse des risques liés à l'utilisation des chariots
- L'opérateur : caractères physiques et psychologiques
- Tâche à accomplir,
- La charge à transporter (Règles de chargement)
- Les opérations de Quai : Chargement déchargement
- Stockage et déstockage dans un palettier
- Les ponts de liaison
- La stabilité des véhicules
- La sécurité des chargements
- Déplacements en circuit balisé (à vide et en charge)
- Déplacement en chicanes
- Actualisation des connaissances
- Perfectionnement des méthodes de conduite
- Opérations de prise de poste
- Opérations de fin de poste

Commentaires et conclusions

LANGUE : Français

CERTIFICATION

Avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite en application de

LIEU, DATES ET HORAIRES DE LA FORMATION

Cf. convention, convocation ou devis joint

Contact@formationstrategique.fr

MONTPELLIER : 13 Rue de la garrigue 34130 Mudaison - **04.67.92.15.56**

ALES : 217, Ch. du Réservoir - 30140 BAGARD - **04.66.24.98.44**

SAS au Kal-7800 € / RCS 484 937 933 00022 / TVA FR.51 484 937 933 / NAF 8559A. N° déclaration de Prestation 91-30-02586-30

